

**CONSEIL DÉPARTEMENTAL
DES BOUCHES-DU RHONE**

Direction Générale Adjointe Stratégie et Développement du Territoire
Direction des Relations Internationales et des Affaires Européennes
1 10 57

**RÉUNION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 24 MAI 2019
SOUS LA PRÉSIDENTENCE DE MME MARTINE VASSAL
RAPPORTEUR(S) : M. PATRICK BORE / MME DANIELLE MILON**

OBJET : Soutien à des opérateurs contribuant par des animations locales à la dynamique événementielle et internationale du territoire dans le cadre de MPG2019.

Madame la Présidente du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, sur proposition de, sur proposition de Monsieur le Délégué aux relations internationales et européennes - interventions humanitaires, , soumet à la Commission permanente le rapport suivant :

L'objet du présent rapport est de proposer à la Commission permanente le soutien du Conseil départemental à des opérateurs contribuant par des animations locales au volet international de Marseille Provence Gastronomie 2019 (MPG2019).

Véritable vitrine du savoir-faire national, inscrite au patrimoine mondial de l'UNESCO, la gastronomie française représente un enjeu fort pour le rayonnement de la France et de ses régions. La Provence, riche d'une agriculture maraichère et fruitière, d'une culture culinaire reconnue, et d'une filière professionnelle importante et structurée, souhaite participer à cette dynamique et se positionner comme territoire majeur de destination gastronomique mondiale.

A l'initiative du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, la gastronomie provençale est célébrée toute l'année 2019 sur notre territoire.

Le volet international de Marseille Provence Gastronomie 2019 a pour principaux objectifs de :

- faire rayonner le territoire à l'échelle internationale grâce à sa gastronomie ;
- valoriser la richesse des cuisines étrangères sur notre territoire;
- réfléchir sur les enjeux mondiaux en lien avec les filières et les labels.

Ce volet se décline en deux axes :

- des projets portés par le Département ;
- des projets portés par la société civile et soutenus par le Département.

Dans ce cadre, le Conseil départemental souhaite encourager les structures et associations qui organisent, cette année, des manifestations sur la thématique de l'art de vivre, de la gastronomie et de l'international.

A ce titre, j'ai l'honneur de soumettre à votre appréciation :

- les demandes de subventions formulées par :

- * la Fédération des Sociétés Nautiques des Bouches-du-Rhône,
- * la Chambre de Commerce Italienne pour la France de Marseille,
- * Eurocircle.

- l'attribution, au titre de 2019, dans le cadre du dispositif « Coopération Européenne », des subventions à ces structures pour un montant total de 50 000 €, selon le détail exposé dans le tableau ci-joint.

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer à la Commission permanente de prendre la délibération ci-après.

Signé
La Présidente du Conseil départemental

Martine VASSAL